

2020-2026 // Rapport d'activité
COMpte Rendu de MI-MANDAT

QU'A FAIT L'AGGLO POUR VOUS DEPUIS 3 ANS ?



Valence
Romans
AGGLO



Nicolas DARAGON
Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence

Depuis l'installation du nouveau Conseil communautaire en 2020, les événements les plus inattendus ont jalonné notre route. La crise sanitaire, son lot de confinements et ses mesures d'accompagnement, la guerre en Ukraine et ses répercussions notamment sur le prix des énergies ou encore les conséquences du changement climatique de plus en plus visibles lors des périodes de canicule ou de sécheresse. Chaque fois, les élus et les services de l'Agglomération ont fait face et assuré un service public de qualité en proximité.

Bien loin de freiner la mise en œuvre de notre feuille de route, ces difficultés valident les priorités fixées dans notre Projet de Territoire, un document programme bâti ensemble et adopté en Conseil communautaire en mars 2021. 400 M€ d'investissement programmés pour accompagner cette feuille de route et quatre ambitions qui couvrent les domaines de l'environnement, de l'économie, des services publics et de l'équilibre territorial et que vous retrouverez en détail dans ce compte rendu à mi-mandat.

Déjà trois ans que notre Agglomération avance à rythme soutenu pour tenir ce cap. Vous le verrez, beaucoup a déjà été fait ! Il reste encore du chemin à parcourir, mais soyez certains que les agents de Valence Romans Agglo, que je remercie, sont à la tâche avec motivation et passion pour ce territoire qui mérite que l'on se batte pour lui !

Ce bilan d'étape, nous vous le devons et c'est une fierté pour l'ensemble des élus de Valence Romans Agglo de constater que les trois ans qui viennent de s'écouler ont été riches d'actions et de décisions concrètes !

Je vous en souhaite une très bonne lecture.

Sommaire

P.3 - ENVIRONNEMENT

P.16 - ÉCONOMIE

P.24 - SERVICES AUX HABITANTS

P.33 - ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE



— AMBITION 1

QU'A FAIT L'AGGLO POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ?

Valence Romans Agglo place l'ambition environnementale au cœur de son projet et répond ainsi aux défis qui se présentent : la préservation de la ressource en eau, la production d'énergies propres (solaire, éolien, biogaz et hydrogène), l'amélioration constante de la qualité de l'air, la rénovation énergétique des logements comme des bâtiments publics ou encore la valorisation de sa filière d'excellence

alimentaire qui donne un sens à l'existence d'un éco système de la haute gastronomie.

Être un territoire inventif, qui se transforme en profondeur pour tirer le meilleur parti de ses richesses naturelles et agricoles, favoriser la sobriété, la biodiversité et la protection de son environnement, voilà une ambition dont de nombreuses actions sont déjà réalisées !

Une nouvelle étape dans l'extension de l'éclairage public

L'éclairage public représente 60 % de la consommation d'électricité de l'Agglo et a donc fait l'objet d'une accélération de son plan d'économie en urgence suite à la crise énergétique... avec une efficacité indiscutable : **environ 2 M€ non dépensés par an, soit une baisse de 40 % sur sa facture !**

🔸 **Extinction de l'éclairage en milieu de nuit des voies communales et privées des 54 communes, et des 56 zones d'activité**, soit 36 430 points lumineux et 86 % du patrimoine éteint (versus 12,8 % en juin 2022 !) :

- extinction de 23h à 5h de 0h à 5h de mai à septembre en semaine dans les aires urbaines et de 0h à 5h les vendredis et samedis soirs de 1h à 5h de mai à septembre,
 - extinction de 23h à 5h30 dans les aires non urbaines de + de 5 000 habitants,
 - extinction de 22h à 6h dans les aires non urbaines de - de 5 000 habitants (23h à 6h les vendredis et samedis soirs),
 - extinction de 20h30 à 7h dans les zones d'activités.
- À l'étude : l'extinction les week-ends.

🔸 **Baisse d'intensité (au moins - 50 %) de tous les équipements en Leds dès 22h**. À noter que la technologie permet de ne pas ressentir significativement cette réduction de l'éclairage.

🔸 **Poursuite du remplacement des ampoules par des Leds** avec un objectif de 60 % de Leds d'ici 2026 (déjà 35 % du patrimoine équipé à ce jour).



🔸 LE SAVEZ-VOUS ?

Moins d'éclairage la nuit permet de limiter les nuisances et la pollution lumineuse et de protéger la biodiversité.

Des économies sur les consommations énergétiques de la collectivité

L'Agglo cherche en permanence à améliorer la performance énergétique de ses bâtiments et à les optimiser. Des travaux sont notamment programmés dans ce sens :

🔸 **Crèche Petons Petits Pas à Valence** : amélioration thermique et de la qualité de l'air. – **Budget 809 000 € • Livraison : sept 2025**

🔸 **Pôle administratif de Réaumur à Romans-sur-Isère** : amélioration thermique et extension pour regrouper des services. – **Livraison : d'ici 2026**

🔸 **Train Théâtre à Portes-lès-Valence** : isolation thermique, amélioration de l'accessibilité et fauteuillerie. – **Livraison : à partir de 2025**

🔸 **Patinoire à Valence** : remplacement des groupes froids, réduction de la consommation énergétique, éclairage sportif.

🔸 LE SAVEZ-VOUS ?

En 2022, lorsque le coût de l'énergie a flambé, l'Agglo a modifié l'organisation de ses équipements ouverts au public tout en prenant soin de minimiser les désagréments pour les usagers (fermeture pendant les vacances, réduction d'horaires...).

> **Résultat : plus de 600 000 € économisés.**

La production d'énergies vertes se développe

L'Agglo finance différentes structures dédiées à la production d'énergie verte.

🔸 **Photovoltaïque** : l'Agglo, par l'intermédiaire de sa société d'économie mixte ROVALER, a mis en place plusieurs centrales de production photovoltaïque : les Galles à Portes-lès-Valence, les Sablons à Saint-Paul-lès-Romans ainsi que des installations en toitures sur le patrimoine des communes et de Valence Romans Agglo. À ce jour, ce sont près de 9 000 MWH qui sont produits par an, soit la consommation de plus de 4 000 foyers. D'autres projets verront le jour au cours de l'année 2023 sur des bâtiments agricoles, industriels, tertiaires ainsi qu'en ombrières de parking.

🔸 **Méthanisation** : l'unité agricole BIOTEPPES de Romans-sur-Isère est en construction. – **Mise en service prévue en mars 2024**

🔸 **Multi-énergies (biogaz et électricité)** : 3 stations gérées par la société de projet Drôme Energie Distribution vont ouvrir sur l'Agglo. – **Mise en service : dès 2023**

PRIME CHALEUR RENOUVELABLE

Depuis 2023, les collectivités, associations, entreprises, artisans ou commerçants qui ont un projet de production de chaleur renouvelable peuvent se faire accompagner par l'Agglo qui les aide à définir les solutions les plus adaptées et à bénéficier des aides financières de l'ADEME.



Qualité de l'air : agir sur différents fronts



L'ambrosie

Cette plante allergisante est très présente sur notre territoire. L'Agglo coordonne le réseau des 54 référents ambrosie afin de les aider à réduire les surfaces infestées, malheureusement stables depuis 2018. Les enjeux sont autant environnementaux que de santé publique.

Des transports plus responsables

Valence Romans Mobilités a fait l'acquisition de 20 véhicules à faibles émissions (10 électriques et 10 GNV), portant à 50 % la part de bus à faibles émissions. Le centre d'exploitation de Valence a été réaménagé afin d'intégrer un parc bus 100 % propres de 120 véhicules.

🔸 LE SAVEZ-VOUS ?

Dans le sud du territoire,

100% de la collecte des déchets se fait grâce au gaz naturel

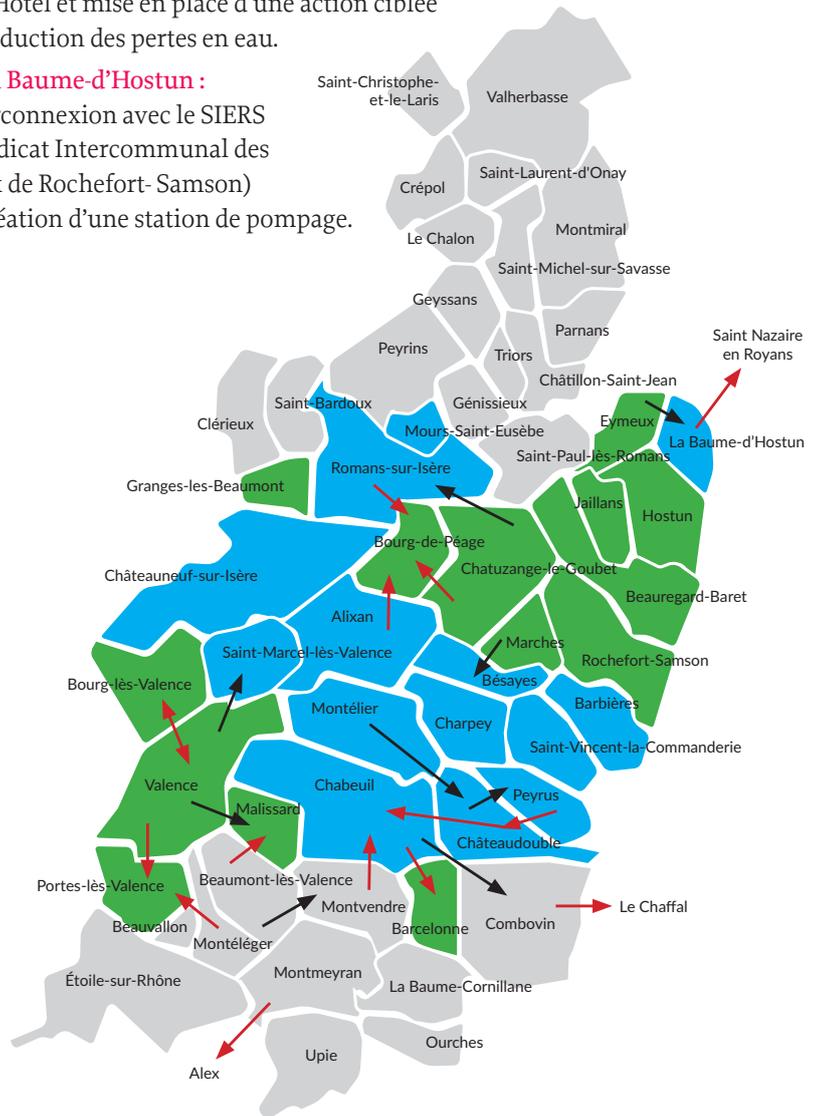
> 13 camions GNV en circulation en 2023 (gaz naturel vert).

Une priorité : sécuriser notre alimentation en eau potable



L'Agglo réalise des interconnexions pour relier des communes qui présentent un risque d'approvisionnement (en qualité ou quantité). Ce fut le cas notamment début 2023 pour Portes-lès-Valence dont 98 % de l'eau provient désormais de Valence. Et d'ici l'été 2023, 7 opérations de sécurisation seront réalisées :

- **Production du Syndicat de la Plaine de Valence** : mise en œuvre de la dilution (mélange) au captage des Deveys et de l'alimentation de Malissard par Valence.
- **Montélier et Chabeuil** : développement de la station de pompage alimentant le réservoir du Serre.
- **Barcelonne** : alimentation de la totalité de la commune par la nouvelle interconnexion (réservoir du Serre).
- **Châteaouble et Peyrus** : reprise du réservoir du Serre afin d'alimenter le réservoir principal de Châteaouble et interconnexion de Peyrus avec Châteaouble.
- **Charpey et Saint-Vincent-la-Commanderie** : développement du forage des Vignes.
- **Barbières et Besayes** : développement du forage de l'Hôtel et mise en place d'une action ciblée de réduction des pertes en eau.
- **La Baume-d'Hostun** : interconnexion avec le SIERS (Syndicat Intercommunal des Eaux de Rochefort- Samson) et création d'une station de pompage.



LE SAVEZ-VOUS ?

On estime que l'approvisionnement en eau potable d'un secteur est **sécurisé ++** lorsqu'au moins deux ressources totalement distinctes peuvent être utilisées afin de couvrir les risques quantitatifs **et** qualitatifs.

- Communes sécurisées ++ (qualitativement et quantitativement)
- Sécurisation ++ à venir
- Communes partiellement sécurisées (qualitativement ou quantitativement)
- Interconnexions en service
- Interconnexions à venir

L'AGGLO EXEMPLAIRE DANS LA LUTTE CONTRE LES FUITES

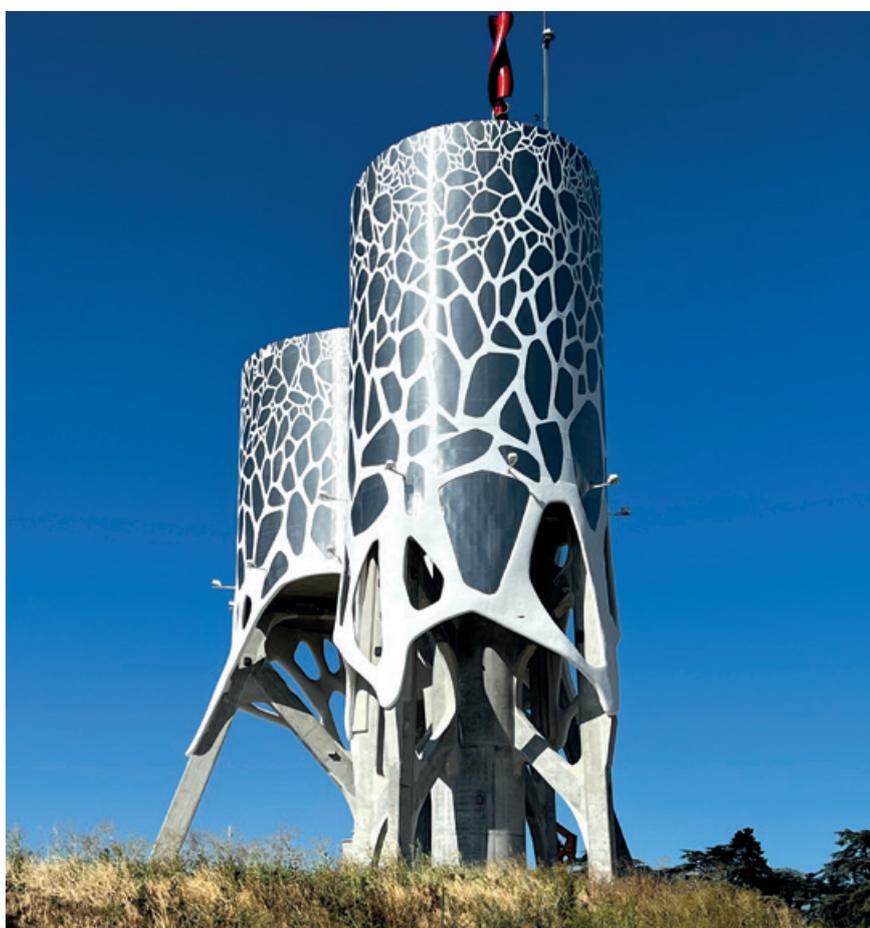
Plus de 700 capteurs autonomes et intelligents ont été installés sur le réseau d'eau potable, 13 millions de données sont collectées chaque mois, 2 outils d'intelligence artificielle ont été déployés (économie d'énergie et prédiction des défaillances), 4 techniciens sont dédiés à la recherche de fuites pour en moyenne environ 2 fuites réparées par jour... les moyens et les résultats sont là.



LE SAVEZ-VOUS ?

En 2021, 180 000 m³ d'eau ont été économisés.

> C'est l'équivalent de la consommation d'eau annuelle d'une commune comme Montélier !



DES NOUVEAUX CHÂTEAUX D'EAU À VALENCE - LAUTAGNE !

Inaugurés en juillet 2023, les nouveaux châteaux d'eau de Lautagne permettent l'alimentation en eau des quartiers est de Valence et de garantir une réserve d'eau de 24h, notamment pour alimenter l'hôpital et la réserve incendie si besoin... Ses 2 réservoirs sur tour se dressent à 34 m de hauteur et peuvent stocker jusqu'à 2500 m³. Ce nouvel équipement est autonome en énergie (éolienne et panneau photovoltaïque) et respectueux de l'environnement (plantations, nichoirs...).

– Financement Régie Eau de Valence Romans Agglo: 6,5 M€€

Notre production d'eau potable augmente

Le territoire a la chance de bénéficier d'un potentiel de ressource en eau encore inexploité. 2 types d'ouvrage permettent d'augmenter ainsi notre production : la création de nouveaux puits comme celui de Romans-sur-Isère sur le captage de Jabelins, réalisé en 2022, ou de Bourg-lès-Valence (mise en service prévue en 2023) avec le puit des Combaux, ou la création de forages comme celui de Briffaut à Valence (en cours d'étude) et celui de Combovin, déjà réalisé et en attente d'autorisation réglementaire.

LE SAVEZ-VOUS ?

L'eau potable sur le territoire, c'est

13 millions de m³ consommés par an, 38 ressources exploitées, 105 réservoirs, 22 stations de production, 3 531 km de réseau.

Des réalisations exemplaires et innovantes pour traiter et valoriser nos eaux usées



LES BOUES TRANSFORMÉES EN BIOGAZ

Depuis 2022, une unité de méthanisation fonctionne à Mauboule (Valence) : elle permet de transformer les eaux usées en biogaz et d'alimenter près de 7 000 habitants en chauffage vert et local ! Un investissement de 11 M€ porté par l'Agglo, Veolia Eau et l'Agence de l'eau.



Un système télécommandé pour éviter les débordements en cas de fortes pluies

À Romans-sur-Isère, un dispositif original a été conçu par l'Agglo et Veolia Eau : un outil informatique détecte les risques de pluie sur le secteur. Si besoin, il adapte automatiquement la configuration du réseau, actionne des vannes et stocke provisoirement jusqu'à 7000 m³ d'eau. Cela permet d'éviter des déversements dans le milieu naturel, en l'occurrence la Savasse. Un investissement de 1,4 M€

Supprimer les rejets dans le milieu naturel : une exigence environnementale

En cas de fortes pluies, les systèmes d'assainissement risquent la saturation. Conséquence : des déversements (eaux usées non traitées + eaux pluviales) dans le milieu naturel. Des aménagements importants sont réalisés pour éviter ces déversements et supprimer aussi les derniers rejets directs d'eaux usées dans les cours d'eau.

◊ **Montmeyran - Quartier des Dinas, des Rorivas, des Pétiots et des Dorélons** : suppression des rejets dans l'Ecotay, extension du réseau de 3,6 km et nouvelle station de traitement. – **Budget : 1,5 M€** • **Mise en service: 2022**

◊ **Granges-lès-Beaumont - Quartier de la Vanelle** : raccordement à la station de Romans-sur-Isère afin de préserver l'Isère. – **Budget : 450 000 €** • **Mise en service: fin 2023**

◊ **Romans-sur-Isère - Quartier des Ors** : suppression des rejets dans l'Isère et extension du réseau de 3,7 km. – **Budget : 1,75 M€** • **Mise en service : fin 2024**

◊ **Upie** : suppression des rejets dans la Jalatte et construction d'une nouvelle station de traitement (1 200 habitants). – **Mise en service : à partir de 2026**

◊ **Valence - Eperrière** : suppression des rejets dans le port et mise en conformité de tout le réseau. – **Budget : 16 M€** • **Mise en service : à partir de 2026**



LE SAVEZ-VOUS ?

Des roseaux sont fréquemment plantés sur les stations d'épuration : ils permettent en effet une filtration naturelle et efficace des eaux usées.

Un réseau d'assainissement qui s'adapte au développement du territoire

○ **Romans-sur-Isère** : actuellement la station dessert 12 communes et traite l'équivalent de 107 000 habitants. D'importants travaux permettront, d'ici 2027, d'augmenter sa capacité à 185 000 équivalent habitants. – **Budget : 35 M€, soit le projet le plus important du mandat**

○ **Mours-Saint-Eusèbe – rues du Royans et Claude-Marcé** : démarrées fin 2021, les travaux d'extension (2,3 km) permettront de desservir au total 110 nouvelles habitations en 2023. Ce secteur est particulièrement sensible car situé sur une zone de captage d'eau à protéger. – **Budget : 2,1 M€**

○ **Montvendre** : la construction d'une nouvelle station est indispensable, l'actuelle étant obsolète et insuffisante. – **Travaux prévus en 2025/2026**

○ **Peyrus** : une nouvelle station sera construite d'ici 2025.

○ **Beauregard-Barret** : une nouvelle station (capacité : 450 habitants) sera en service d'ici 2025.

◆ LE SAVEZ-VOUS ?

Depuis 2020,
4,2 M€ investis
pour renouveler
le réseau
d'assainissement

> Objectif : renouveler 6 km
par an.

Les eaux de pluie ne sont pas des déchets !



L'Agglo a adopté une stratégie ambitieuse pour la gestion des eaux pluviales dès 2021.

> **Objectif : déconnecter 50 ha de réseaux d'assainissement en 10 ans et infiltrer les eaux pluviales dès que possible.**

○ **7,8 ha ont déjà été déconnectés depuis 2020 et en partie infiltrés** à Valence (Polygone, rue de l'Isle) et à Romans-sur-Isère (Cours Pierre-Didier).

○ **14 ha le seront en 2023** à Chabeuil (1 ha), Bourg-de-Péage (3,9 ha), Romans-sur-Isère (Allobroges : 5,6 ha et place Jean-Jaurès : 2,3 ha) et Valence (place de Dunkerque : 1,2 ha).

Afin d'accompagner les communes et leurs projets de désimperméabilisation / déconnection des eaux pluviales, l'Agglo participe financièrement à certains de leurs projets de voirie et a mis en place un « parking test » pour évaluer différents revêtements perméables.

◆ LE SAVEZ-VOUS ?

Déconnecter les réseaux d'assainissement, c'est séparer les canalisations des eaux usées de celles des eaux de pluie.

Rivières et cours d'eau : une vraie richesse mais aussi des contraintes...

Notre territoire compte 600 km de cours d'eau et rivières... à entretenir, protéger mais aussi surveiller car ils représentent des risques, notamment en termes d'inondation :

○ **La Véore** : 332 diagnostics ont été réalisés chez les habitants (dispositif ALABRI) afin d'adapter les logements au risque inondation et 10 stations hydrométriques de surveillance ont été installées. De plus, la digue de protection a été entièrement reconstruite sur 100 m.

○ **La Barberolle** : un programme d'aménagement global devrait être lancé en 2024.

○ **La Joyeuse** : les travaux de sécurisation commenceront en 2024.

○ **L'Ecoutay** : des aménagements vont permettre de créer des champs d'inondation contrôlée à Beaumont-lès-Valence.

– **Début des travaux :**
fin 2023-2024



DES ZONES HUMIDES À PROTÉGER

Mares, marais, tourbières, prairies humides... ces milieux, gorgés d'eau, temporairement ou en permanence, ont un rôle important dans notre écosystème mais sont en danger. Nous en comptons 300 sur le territoire ! Un plan de gestion stratégique des zones humides sera mis en œuvre dès 2024.

LE SAVEZ-VOUS ?

Depuis 2020, l'Agglo entretient près de 70 km de cours d'eau par an.

> Elle assure une veille permanente des barrages et digues de protection du territoire.

La Trame Turquoise, c'est quoi ?

C'est l'aménagement de mares et de haies qui, associées, permettent de recréer de la biodiversité. Depuis 2020, l'Agglo a déjà créé 27 nouvelles mares et planté 4,2 km de haies autour de la Véore et du Guimand. 10 nouvelles mares sont prévues à Charpey, Malissard, Beauvallon et Étoile-sur-Rhône, ainsi que 4 km de doubles haies à Étoile-sur-Rhône et Beaumont-lès-Valence. Objectif d'ici 2025 : un marathon ! soit 42 mares et 42 km de haies...

Plus de vert contre les îlots de chaleur

Que ce soit les espaces extérieurs des crèches ou des zones d'activités dont elle a la charge, partout, l'Agglo veille à apporter le plus de vert possible.

○ **Pour les tous petits** : désimperméabilisation des cours, création de surfaces enherbées et plantation d'arbres, utilisation de revêtements clairs, d'ombrières ou de pergolas... tout est fait pour apporter un maximum de fraîcheur aux enfants... tout en veillant à leur sécurité. Ainsi ont déjà été réalisés les extérieurs des multi accueils Îlot Câlin et Petit Prince à Valence, Clé des champs à Romans-sur-Isère, Dolto et Maison de l'enfance à Bourg-de-Péage.

○ **Pour les zones d'activités** : l'objectif est, à chaque rénovation de voirie, d'aménager des espaces verts. Ainsi, une coulée verte a été créée à Briffaut en 2023, en concertation avec l'association d'entreprises « B comme Briffaut ».

LE SAVEZ-VOUS ?

L'Agglo a réalisé une étude thermographique de tout le territoire et connaît ainsi les zones à verdir en priorité !

130 HA DE ZONE D'ACTIVITÉ RENDUS À L'AGRICULTURE

L'Agglo a travaillé avec les communes révisant leurs Plans locaux urbanisme pour identifier les parcelles classées en zone à urbaniser susceptibles d'être « rendues » à l'agriculture : des terrains dont l'aménagement se révélait complexe, coûteux et peu pertinent du point de vue économique mais ayant une valeur agricole.

Aux côtés des agriculteurs

Un accompagnement spécifique des exploitations des zones de captage d'eau sensible

- ◊ 118 agriculteurs sensibilisés aux enjeux de la préservation des ressources en eau.
- ◊ 152 exploitations ont bénéficié d'un accompagnement technique individuel.
- ◊ 15 temps collectifs organisés pour faire découvrir de nouveaux matériels et techniques.
- ◊ En 2022, 4 230 m de haie ont été plantées sur ces exploitations.

◆ LE SAVEZ-VOUS ?

8 zones de captage d'eau du territoire sont dites « prioritaires »

car importantes en termes de quantité et particulièrement sensibles aux pollutions.

Un dispositif pour faire évoluer les pratiques agricoles

Depuis 2021 et jusqu'en 2025, 63 agriculteurs du territoire (représentant 4 750 ha) participent au programme PSE (Paiements pour services environnementaux). Le principe : ils perçoivent une aide financière de l'Agence de l'Eau s'ils font évoluer leurs pratiques en faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité. 1,15 M€ ont d'ores et déjà été versés en 2 ans. L'Agglo leur apporte un accompagnement technique, notamment sur les sujets de pratiques durables et de gestion des milieux non productifs (haies, roselières et rypisylve...).

Renouvellement des générations agricoles : une urgence

En lien avec le monde agricole, l'Agglo multiplie les initiatives afin d'identifier les besoins et de favoriser les échanges (accompagnement des agriculteurs en difficulté, organisation de soirées « installation / transmission d'exploitations ») mais aussi de susciter des vocations (structuration d'un réseau de fermes métiers en lien avec la plate-forme emploi et le service jeunesse de l'Agglo).



◆ LE SAVEZ-VOUS ?

Il y a 1 306 chefs d'exploitation sur le territoire.

> 27 % d'entre eux ont plus de 60 ans et la majorité n'a pas de projet de reprise.

GESTION DURABLE DES FORETS ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

Formation des propriétaires forestiers, actions de sensibilisation, conseils auprès des communes particulièrement concernées, pédagogie auprès des scolaires, visites techniques de la filière pour développer des débouchés économiques : l'Agglo accompagne l'ensemble des acteurs. Elle mène également des opérations d'aménagement, comme à Geysans avec l'Office national des forêts, et s'engage notamment en signant la Charte forestière territoriale des Chambaran 2023 - 2028.



Des actions pour renforcer notre autonomie alimentaire

L'Agglo pilote un Projet agricole et alimentaire durable du territoire (PAADT).

› **Objectifs : accélérer la transition agro-écologique, accompagner et faciliter une relocalisation alimentaire et permettre à tous d'avoir accès à une alimentation de qualité.**



DÈS LA CANTINE !

Assurée par l'Agglo, la cuisine centrale utilise 42 % de produits locaux et 35 % de bio : des taux en avance sur la réglementation nationale.

LE SAVEZ-VOUS ?

**L'Agglo produit
6 000 repas
par jour**

**et nourrit les enfants de
17 communes de notre territoire.**

Une alimentation durable, locale et de qualité pour tous !

L'Agglo porte, seule (dans le cadre de son programme « Terres animées ») ou avec des structures de proximité rassemblées sous la thématique « Consommons autrement », différentes actions de sensibilisation. Elles prennent la forme d'ateliers de découverte (potager...) ou pratiques (lutte anti gaspillage).



Complètement Toqué du Local

La marque Toqué du local a été lancée par l'Agglo en juin 2022. Le principe : identifier, rassembler sous une même bannière (et une même plate-forme internet : toquedulocal.valenceromansagglo.fr) et faire connaître les producteurs, restaurateurs, magasins... qui s'engagent dans le local et le bio et favoriser ainsi les circuits courts. 200 professionnels sont déjà référencés. Au-delà de l'alimentaire, la marque va évoluer vers l'ensemble des producteurs du territoire, tous secteurs d'activité confondus.

De nouvelles filières à haut potentiel

Pois chiche, pain, bière... sont sans doute des filières adaptées à notre territoire et font actuellement l'objet d'études technico économiques. L'Agglo œuvre, aux côtés des communes, pour favoriser un approvisionnement local de la restauration collective, développer la diversification en arboriculture et les rotations en grandes cultures.

Vers un nouveau modèle d'achat et de consommation

L'économie circulaire, une opportunité économique

Convaincue qu'il est possible d'adopter un modèle de gestion durable des ressources, l'Agglo s'engage dans une démarche d'économie circulaire, notamment en accompagnant dès 2023, 6 projets innovants et répliquables :

🔗 **Après d'associations** : création d'un Repair Café à Romans-sur-Isère (coopération des centres sociaux), redynamisation de l'artisanat local à Portes-lès-Valence (MJC La Canopée), structuration d'un réseau de matériauuthèque.

🔗 **Après des communes** : mobilisation citoyenne pour lutter contre le gaspillage de l'eau à Peyrins et développer les marchés à Saint-Bardoux.

LA COLLECTIVITÉ SOUTIENT LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

Mobilisée dans la mise en œuvre d'une dynamique territoriale volontariste et responsable en faveur du développement durable, l'Agglo s'est dotée en 2023 d'un cadre : le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Il a notamment pour objectif d'aider les entreprises du territoire à répondre aux besoins de la commande publique.

Déjà en 2022, l'Agglo a commandé plus de 30 M€ aux entreprises installées sur le territoire de l'agglomération et plus de 50 M€ aux entreprises de la région.

Biodiversité

L'Agglo, 1^{er} territoire de la Drôme a être labellisé « Territoire engagé pour la Nature »

C'est la reconnaissance nationale qu'a reçu l'Agglo en octobre 2022 grâce à son plan d'actions en faveur de la biodiversité. 3 axes sont développés à partir de 2023 : sensibilisation du public, amélioration de la connaissance, protection et reconquête des milieux naturels.

CONNAITRE LA FAUNE ET LA FLORE POUR MIEUX LES PROTÉGER

Avec la participation des habitants volontaires (par le biais du site collaboratif Observatoire de la biodiversité et de diverses animations et sorties proposées par l'Agglo), l'objectif est de répertorier les différentes espèces de notre territoire. Une première phase de cet Atlas de la biodiversité a été réalisée dans 18 communes du sud de l'Agglo de 2019 à 2022. 2 prochaines phases devraient permettre de couvrir l'ensemble du territoire (le centre puis le nord) et d'affiner encore notre connaissance naturaliste.

Espaces animaliers : vers une optimisation des équipements

L'objectif est de construire une fourrière unique à Valence, d'ici 2026. Ce nouvel équipement permettrait à l'association qui gère le refuge Saint-Roch, de récupérer de l'espace et donc d'agrandir son périmètre. À Romans-sur-Isère, l'Agglo étudie la possibilité de construire un nouveau refuge.

Recycler, réutiliser : le mouvement est lancé !

Depuis 2021, Valence Romans Agglo achète des produits d'occasion ou contenant des matières recyclées pour ses différents besoins (papier, matériels informatiques, téléphones, fournitures administratives, véhicules, pneus, mobilier et mobilier urbain...). Si ces achats ne représentaient que 2 % en 2021, ils atteignaient déjà 18 % en 2022 !

LE SAVEZ-VOUS ?

90 % des travaux de l'Agglo sont réalisés par des entreprises de la région.



L'Azuré du Serpolet, une espèce emblématique du territoire.

LE SAVEZ-VOUS ?

1 176 espèces différentes sont identifiées sur le territoire.

Une nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères

Face à la hausse des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets et afin de ne pas avoir à répercuter cette augmentation sur les contribuables, l'Agglo et l'ensemble des élus des 54 communes ont décidé le passage en apport volontaire pour les communes de moins de 10 000 habitants et la baisse de la fréquence de collecte pour les communes de plus de 10 000 habitants. Cette optimisation de la collecte est possible car les comportements ont évolué en matière de tri et que globalement nos poubelles grises s'allègent.



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Fin 2023, les 49 communes de moins de 10 000 habitants seront toutes équipées en conteneurs semi enterrés pour les ordures ménagères. Soit plus de 250 conteneurs installés sur l'ensemble du territoire entre 2020 et 2023.

LE SAVEZ-VOUS ?

Les points d'apport volontaire, c'est la liberté de pouvoir déposer ses déchets à son rythme, 7J/7, et c'est moins de pollution liée au passage des camions.

MOINS DE COLLECTE POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

La réduction de la fréquence de la collecte est effective depuis le 1^{er} janvier 2023 et est organisée selon les densités de population :

○ Secteurs denses :

3 collectes par semaine.

○ Secteurs semi denses (habitat collectif) : 2 collectes par semaine.

○ Secteurs pavillonnaires : 1 collecte par semaine.

○ Zones d'activités et industrielles : 1 collecte par semaine.

○ Zones rurales : 1 collecte par semaine.



Les centres contraints et les zones rurales des communes de plus de 10 000 habitants passeront progressivement à l'apport volontaire.

Le tri, c'est aussi en dehors de chez soi

L'Agglo accompagne les organisateurs de manifestation dans la gestion de leurs déchets en leur fournissant notamment un mobilier dédié au tri. À ce titre, 23,4 tonnes ont ainsi été collectées en 2021 et 44,4 tonnes en 2022. En parallèle, l'Agglo propose des animations, dont des ateliers de savoir-faire (32 réalisés en 2021 et 2022).

LE SAVEZ-VOUS ?

Depuis 2021, tous les emballages (hors verre) et papiers vont dans le même bac.

> Pour ces déchets, vous pouvez indifféremment utiliser le bac jaune ou le bac bleu.

LE SAVEZ-VOUS ?

Depuis 2022, l'Agglo expérimente le dispositif **Oui Pub**.

> Moins de 15 % des foyers du territoire continueraient à recevoir de la publicité dans leur boîte aux lettres.

Un marché de collecte lié aux résultats

Pour les communes de Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence et Valence (soit 100 000 habitants), la collecte des ordures ménagères et du tri ainsi que les opérations de prévention sont confiées, depuis janvier 2023, à l'entreprise Pizzorno Environnement. Ce marché intègre des objectifs environnementaux et sociaux dont les résultats impactent la rémunération de l'entreprise.



TOUS COMPOSTEURS !

Vendus de 2005 à 2020, les composteurs individuels sont proposés gratuitement par l'Agglo depuis 2021 : 4 140 ont été distribués en 2 ans. Un vrai engouement qui se vérifie par l'augmentation régulière, en parallèle, des installations de composteurs collectifs, soit 81 sites équipés depuis 2020 pour un total de 154 à ce jour.

LE SAVEZ-VOUS ?

Vous souhaitez composter ? L'Agglo propose gratuitement matériel et conseils...

> **Faites votre demande sur agglae.fr.**

EN DÉCHÈTERIE AUSSI ON TRIE MIEUX

13 déchèteries sont réparties sur le territoire de l'Agglo. Pour le nord du territoire, non desservi par les déchèteries, des bennes mobiles ont été déployées sur les communes de Clérieux, Montmiral et Valherbasse. Les déchets y sont désormais triés en 7 catégories (versus 2 précédemment).

> **Résultat : des utilisateurs satisfaits et une augmentation nette de l'efficacité du tri (taux de valorisation des déchets : + 30 % en moyenne).**



Que deviennent nos déchets une fois triés ?

L'Agglo les achemine vers le centre de tri du Sytrad à Portes-lès-Valence où ils subissent un tri plus poussé afin de les séparer par matériau. 86 % sont recyclés. Après avoir été conditionnés en balles de 1 m³, ils sont acheminés vers des usines de recyclage, toutes situées en France (sauf plastique souple, aluminium et polystyrène, envoyés au Portugal et en Allemagne).

Les 14 % restants sont des erreurs de tri et sont envoyés vers le centre de valorisation de Beauregard-Baret où ils sont retriés.

Le ré-emploi facilité

2 nouveaux conteneurs dédiés au réemploi ont été installés dans les déchèteries de l'Agglo. À Valence / Portes-lès-Valence, c'est la Matériauthèque Atelier Libre de Montmeyran qui en a la charge. À Valence le Haut, c'est l'APF France Handicap qui réutilise objets, vaisselle, petits mobiliers... afin d'alimenter sa boutique solidaire de Fontbarlettes.



— AMBITION 2

QU'A FAIT L'AGGLO POUR DÉVELOPPER NOTRE ÉCONOMIE ?

Le développement économique a trop longtemps été l'apanage des grandes métropoles. La donne a changé, le travail constant de l'Agglomération a porté ses fruits et nous devons amplifier ce mouvement.

Forts d'une histoire industrielle vivace et d'un réseau de communication stratégique, nous voulons poursuivre la dynamique engagée : renforcer les implantations d'entreprises grâce à un accompagnement permanent, mettre à disposition des espaces économiques modernes aux normes de notre

époque, maintenir une dynamique positive en travaillant avec le monde économique et offrir des services et des politiques publiques attractives et durables qui favorisent l'envie de vivre et travailler sur notre territoire.

Les résultats sont là : le dynamisme économique de Valence Romans Agglo est salué par les palmarès nationaux, le nombre d'entreprises qui s'implantent augmente chaque année et le chômage diminue.

Une réussite qu'il faut entretenir et amplifier.

Attractivité et dynamisme au rendez-vous

DES CHOIX DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CLAIRS ET ENGAGÉS

Notre territoire est régulièrement cité dans les palmarès nationaux pour son attractivité. Consciente que cette belle dynamique dépend d'un équilibre fragile et afin de sécuriser ses atouts, l'Agglo a souhaité définir et partager son modèle de développement pour les années à venir.

Un des engagements les plus importants : limiter les concurrences internes et la propension du territoire à se déstabiliser, c'est à dire stopper le développement des zones commerciales et de loisirs en périphérie et l'offre commerciale autour des ronds-points.

Un engagement assumé par les élus du territoire.

Plus de 2 000 emplois attendus entre Valence et Romans-sur-Isère

Arrivée prochaine de Mobalpa (700 emplois), Van Cleef & Arpels (200 postes), développement de Framatome sur l'ancien site de la Foire (50 recrutements par an), Pacau Couture à Romans-sur-Isère (150 emplois), Koesio à Rovaltain (40 recrutements), nouvel atelier de bijouterie au sud de l'Agglo (250 personnes), un industriel de l'énergie (250 personnes)... la preuve s'il en fallait, d'un territoire dynamique et attractif!

LE SAVEZ-VOUS ?

75 projets de start up sont financés par l'État sur notre territoire, soit 8,5 M€ depuis 2018.

Zones d'activités : des aménagements pour accueillir de nouvelles entreprises

À Rovaltain, 55 ha vont être aménagés au quartier Vercorstech d'ici 2025 pour accueillir la société Fournier (Mobalpa) sur 15 ha et une autre Mégafactory sur les 40 ha restants.

L'extension de la zone de Mozart à Valence sur 8 ha va aussi permettre l'accueil de nouvelles entreprises à horizon 2025.

Des travaux d'extension sont déjà en cours Portes du Vercors à Chateauneuf-sur-Isère afin de permettre l'implantation à venir de l'Atelier, Van Cleff & Arpels et Exsto.

Aux Auréats à Portes-lès-Valence, ce sont 12 ha qui vont être aménagés pour 2026 afin de répondre à la demande des entreprises industrielles du secteur valentinois.

Concernant la ZA de Diabolo à Bourg-de-Péage, des travaux d'aménagement seront lancés en 2023 pour adapter le schéma d'aménagement aux besoins des entreprises qui vont y proposer des activités de loisirs (escalade, karting, paddle...).



17 M€ pour les voiries des zones d'activités

Les travaux ont démarré sur la zone des Allobroges à Romans-sur-Isère (3,3 M€). Suivront, sur la zone de Lautagne à Valence, la création d'une piste cyclable et d'une voie dédiée aux bus d'ici 2024 (150 K€) et une requalification de la ZA des Couleures (nouveau carrefour avenue de Romans : 600 K€). Enfin, des travaux structurants seront réalisés sur la ZAE des Auréats à hauteur de 3,4 M€ (la rue Jaquart a déjà été refaite pour un montant de 450 K€).

La cartoucherie : un site d'exception



DES AMÉNAGEMENTS À VENIR

◊ En 2022, le bâtiment R a été cédé à la SEM In Situ pour qu'elle procède à une réhabilitation qui permettra d'accueillir l'ensemble des effectifs du studio d'animation TeamTO (400 postes).

◊ L'Agglo étudie les possibilités d'aménagement et les modalités de découpage de la friche industrielle Solystic, voisine de La Cartoucherie. Elle pourrait accueillir le développement du pôle de l'image animée et de nouvelles activités économiques de cœur de ville sur 10 000 m².

◊ La rue de la cheminée, voirie intermédiaire entre les deux bâtiments actuels du site, va être transformée en aménagement piétonnier.

DE BELLES PERSPECTIVES POUR LE SITE

Valence Romans Agglo, avec 9 partenaires et une vingtaine de structures accompagnantes, travaille actuellement sur un projet de développement du site afin qu'il devienne un Pôle de l'image augmenté au cœur d'un grand quartier de l'image, vert et innovant. Ce grand projet, présenté dans le cadre de l'AMI Pôle territoriaux d'ICC de France 2030 vise plusieurs objectifs : renforcer les œuvres d'excellence produites sur le territoire ; développer les formations, les structures et les emplois dans le domaine de l'image animée, les jeux vidéo et l'immersif ; créer un nouveau quartier, ouvert aux professionnels et au grand public.

Un nouveau poumon vert urbain

À Bourg-lès-Valence, le Parc Bernard-Piras a été inauguré en mai 2021. D'une surface de 2,4 ha, proposant des espaces de détente et de jeux, il a été aménagé sur une partie de la friche industrielle, vestige de l'ancienne cartoucherie nationale et permet d'ouvrir le site de la Cartoucherie aux habitants. Éco conçu, il a été pensé pour accueillir des projections de films d'animation et autres festivités.

– Budget : 3,5 M€ (Valence Romans Agglo, Bourg-lès-Valence et la Région Auvergne Rhône-Alpes)

LE SAVEZ-VOUS ?

L'Agglo est le 3^e territoire français de production de films d'animation.

> La Cartoucherie regroupe 14 studios de production et 700 professionnels.

Des aménagements structurants en projet

◊ Rond-point des Couleures : un projet à 28 M€, majoritairement porté par l'État et le Département de la Drôme, vise à désengorger le trafic sur le secteur. L'Agglo participe à hauteur de 390 000 € – Mise en service prévue fin 2024

◊ 4^e pont de l'Isère / contournement de Romans-sur-Isère : les études sont lancées... et les résultats attendus en 2026.

Des infrastructures attractives



PALAIS DES CONGRÈS ET DES EXPOSITIONS JACQUES-CHIRAC : DÉJÀ PLUS DE 50 000 VISITEURS

Inauguré à Valence en janvier 2022, cet équipement de 10 000 m², dont la gestion a été confié à Valence Romans Tourisme, a rapidement développé son activité avec déjà 67 événements et 50 000 visiteurs accueillis !

Son atout : la modularité de ses différents espaces (auditorium de 500 places, 10 salles de réunions, 6 900 m² de surface d'exposition) qui lui permet d'accueillir tous types de manifestation : conventions, séminaires, formations, congrès, assemblées générales, salons, expositions... Le parking, refait à neuf, a conservé la même capacité avec près de 400 places de stationnement gratuites.

– **Budget : 20,5 M€ (Valence Romans Agglo, État France Relance, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de la Drôme)**



PORT DE L'ÉPERVIÈRE : VERS UN DÉPLOIEMENT DES ACTIVITÉS

Le port de plaisance est une formidable opportunité de conforter le territoire comme une destination de loisirs. Bénéficiant déjà d'une halte fluviale et du passage de la ViaRhôna, les activités gagneraient à être mieux structurées. C'est l'objectif des travaux d'aménagement que l'Agglo financera dans les années à venir en lien avec la Ville de Valence qui ouvrira sur ce site une Maison du nautisme et du tourisme itinérant, dans le cadre du Plan Rhône (État, Région, CNR).

Foire du Dauphiné : un nouvel emplacement à l'étude

Par décision préfectorale et dans le cadre du périmètre de sécurité de Framatome, la foire ne peut plus se tenir sur son site historique. Pour permettre à cet événement économique important de perdurer, Valence Romans Agglo envisage de construire, pour le nord du territoire, un équipement polyvalent qui fonctionnerait toute l'année.

– **Budget : 19 M€ • Livraison prévue en 2026**

La halte fluviale propriété de l'État

Réalisé par l'Agglo et inauguré en septembre 2019, cet équipement touristique permet l'accostage de grands bateaux de croisière (135m de long). Dans le cadre d'un partenariat global de valorisation du fleuve, l'Agglo, l'État et CNR ont convenu d'opérer en février 2022 une cession par l'Agglo de la pleine propriété de la Halte fluviale à l'État (à l'euro symbolique). Elle est désormais exploitée par CNR qui s'engage à en assurer l'entretien et la gestion.

◆ LE SAVEZ-VOUS ?

**La halte fluviale
permet d'accueillir
150 000 croisiéristes
par an.**

Le tourisme : un levier de développement économique

LES FORCES ET LES AMBITIONS DU TERRITOIRE

Notre territoire bénéficie déjà d'un flux touristique important, mais l'Agglo a décidé de renforcer et de développer encore plus son potentiel en formalisant une offre qui s'articulera autour de 3 axes principaux :

- le slow tourisme / tourisme bienveillant ;
- les savoir-faire et marqueurs identitaires de notre territoire (image animée, cuir, gastronomie, l'agritourisme...);
- un tourisme responsable et équilibré, exemplaire en termes de mobilité, d'intermodalité, de fluidité du parcours visiteur et de transition écologique.

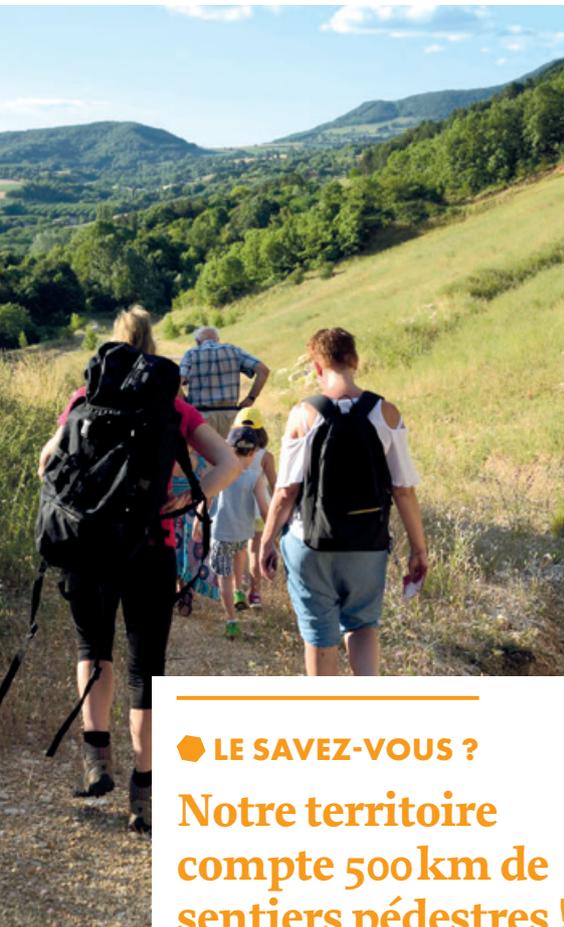
◆ LE SAVEZ-VOUS ?

Le tourisme représente 200 M€ par an sur notre territoire et emploie 2 000 salariés permanents.

Les artisans d'art : des talents sur notre territoire

252 ateliers, des établissements de formation reconnus (cuir, bijouterie...), des filières d'excellence... les métiers d'art contribuent au dynamisme de notre territoire et représentent une opportunité pour le tourisme de savoir-faire. C'est pourquoi l'Agglo s'investit dans les Journées Européennes des Métiers d'Art. En 2023, 110 professionnels ont accueilli 7 000 visiteurs.

Des sentiers et itinéraires de randonnées qui maillent le territoire



3 NOUVEAUX SENTIERS DE PETITE RANDONNÉE

Balade dans les vergers (Bourg-lès-Valence), le Bois de Gotheron (Saint-Marcel-lès-Valence) et le chemin des Carriers (Châteauneuf-sur-Isère)... sitôt réalisés, sitôt reconnus : ces nouveaux itinéraires ont déjà rejoint la liste des « Bons Plans à Pied » édités par le Département de la Drôme. L'itinéraire de Montmeyran, terminé également, l'intégrera prochainement aussi.

D'autres sentiers sont en cours de réalisation à Clérieux, Saint-Paul-lès-Romans, Portes-lès-Valence, Romans-sur-Isère, Malissard, Jaillans, Beaugard-Baret et Geysans.

À suivre également : la valorisation pédagogique (éléments permettant de comprendre le paysage) du GR93.

EXTENSION DU GR 93 JUSQU'À LA GARE TGV

Ce sentier de randonnée constitue une traversée majeure du Vercors drômois et s'arrêtait jusqu'à peu aux portes de l'Agglo, à Peyrus. Les travaux menés par l'Agglo le prolongent maintenant jusqu'à la gare TGV afin de proposer un itinéraire entièrement accessible en transport en commun. L'itinéraire a été défini en partenariat avec le PNR du Vercors et la Fédération Française de Randonnée. En 2023, le GR a été classé 5^e au concours « mon GR » élisant les plus beaux itinéraires nationaux.

◆ LE SAVEZ-VOUS ?

Notre territoire compte 500km de sentiers pédestres !

4 nouveaux itinéraires pédagogiques

« L'envolée des Corneilles », ce sont 3 nouveaux parcours conçus par l'Agglo pour les familles et les scolaires à La Baume-Cornillane et à Geysans, auxquels s'ajoute le site pédagogique de lecture de paysage du col de Tournu à Geysans.

Comment conforter la dynamique des centres-villes et centres-bourgs ?

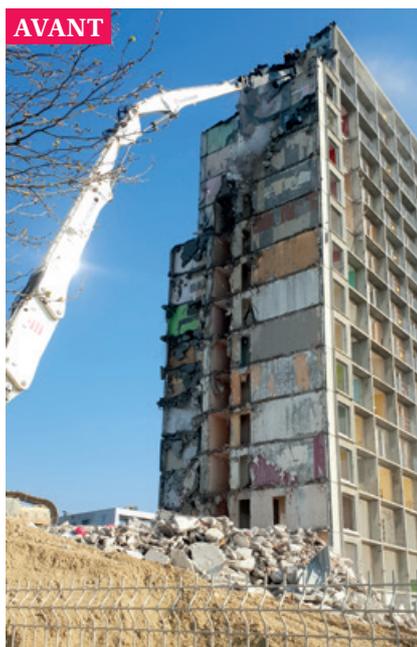


PAR LA RÉNOVATION DES CENTRES-VILLES

Donner envie aux habitants de vivre en centre-ville, c'est l'un des objectifs du Programme Local de l'Habitat actuel qui vise à réguler le marché immobilier entre les centres et les périphéries notamment par des opérations de rénovation des logements anciens des centres-villes. Le futur PLH (2024 - 2029) s'inscrit dans cette même logique.

Par l'implantation du tertiaire en centre-ville

L'Agglo ne permettra plus la construction de bâtiments pour le tertiaire dans ses zones d'activité. Pourquoi ? Afin que ce soit nos centres-villes qui accueillent ces activités. De cette manière, on renforce la fonction « travailler » en ville, en complément des fonctions « habiter » et « consommer » : une boucle vertueuse qui améliore l'attractivité. Les promoteurs concernés sont donc invités à se positionner sur du foncier... en centre-ville.



PAR LE RENOUVELLEMENT URBAIN

4 secteurs sont concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain dont l'Agglo assure la coordination : les quartiers du Polygone et des Hauts de Valence à Valence et du centre ancien et quartier est à Romans-sur-Isère.

Depuis le début du programme, en 2019, 506 logements sociaux ont été démolis (sur les 704 prévus) et 120 ont été reconstitués (sur les 485 prévus). Les projets de rénovation de l'habitat dégradé, de requalification des espaces publics, de réhabilitation et résidentialisation du parc de logement social suivent leurs cours : près de 60 % des opérations a d'ores et déjà été engagé.

– **Investissement global : 200 M€ dont 16 M€ de l'Agglo et 55 M€ des villes de Valence et Romans-sur-Isère.**

Par des actions dans les quartiers

Chaque année, au titre de la politique de la ville, Valence Romans Agglo consacre 40 000 € à des projets d'intérêt général portés par des acteurs locaux, principalement sur les thématiques de l'habitat, du développement économique, de l'emploi et de la culture. Entre 7 et 11 associations ont été financées chaque année pour une moyenne de 10 actions par an. Pour préparer le nouveau Contrat de ville, l'Agglo va réaliser, en 2023, un bilan de la politique menée sur les quartiers depuis 2015.



Le numérique : oui s'il profite à tous !

Un territoire connecté

📍 **Fibre optique** : d'ici 2025, la quasi-totalité du territoire sera raccordé (travaux réalisés par Orange et ADN).

📶 **Wifi** : le réseau Cigale fonctionne dans les 48 communes adhérentes (50 bornes installées dans les zones urbaines et 74 en rural).

💻 **Informatisation des 160 écoles du territoire (environ 20 000 élèves concernés)** : depuis 2020, l'Agglo a déployé 950 ordinateurs portables et 900 fixes, 1 400 tablettes, 460 bornes wifi et 800 matériel vidéos.



LES SERVICES DE L'AGGLO PLUS ACCESSIBLES

Valence Romans Agglo a créé un accueil téléphonique centralisé et unique pour les habitants (04 75 81 30 30) ainsi qu'un nouveau portail de démarches en ligne pour les services de l'Agglo : agglae.fr.

7 des communes du territoire utilisent déjà ce même outil pour leurs propres démarches, offrant ainsi un service complet, simple et accessible à tout moment à leurs habitants.

DES FORMATIONS AU NUMÉRIQUE DANS LES MÉDIATHÈQUES

Chaque année, les médiathèques du territoire planifient différents événements pour améliorer l'inclusion numérique des jeunes et des moins jeunes : ateliers de formation à l'informatique, sensibilisation aux risques des réseaux sociaux et à l'usage des écrans, interventions dans les collèges mais aussi Hack Num, une journée dédiée à la découverte des nouveaux usages...

📍 LE SAVEZ-VOUS ?

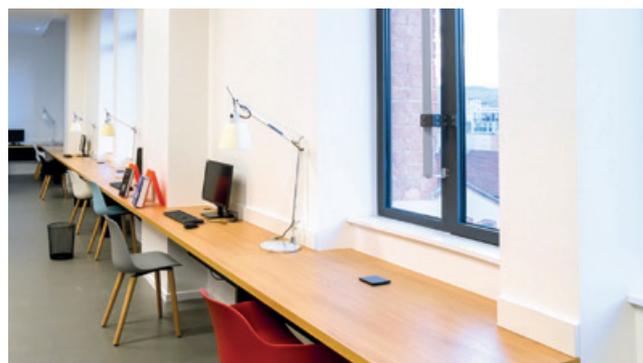
Chaque année, l'Agglo consacre

200 000 €
pour équiper les écoles en informatique.



France services facilite les démarches du quotidien

5 des médiathèques de l'Agglo accueillent, depuis 2023, des espaces labellisés France Services : La Passerelle à Bourg-lès-Valence, La Monnaie à Romans-sur-Isère, Le Plan et Latour-Maubourg à Valence. Des espaces ont également été déployés à Bourg-de-Péage, Hostun et Crépol (service mobile) afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives.



Favoriser les modes de déplacements alternatifs

Avec Valence Romans Mobilités, l'Agglo définit et met en œuvre différentes solutions visant à favoriser l'adoption de nouveaux modes de déplacement.

Cycleo, le nouveau réseau vélo intercommunal

Afin de faciliter la pratique quotidienne du vélo, des premiers aménagements ont été lancés en 2022 afin de créer un réseau cyclable sécurisé de 200 km reliant 28 communes. Ils concerneront dans un premier temps le cours Pierre-Didier à Romans-sur-Isère, le chemin du Tacot à Montéléger, l'avenue de Chabeuil à Valence et la route de Montélier. Un investissement de 20 M€ (Valence Romans Mobilités : 12 M€, Département de la Drôme : 8 M€).



Le trafic vélo augmente : Libélo se développe !

+ 35 % : c'est l'augmentation du trafic constatée en 2022

Afin d'adapter le réseau de vélos en libre-service, 6 nouvelles stations ont été créées à Valence, Romans-sur-Isère et Bourg-lès-Valence et 50 vélos à assistance électrique supplémentaires ont été mis à disposition, soit un total de 350 vélos disponibles dont 115 à assistance électrique. Pour permettre le stationnement sécurisé des vélos, 3 nouvelles Velobox ont été installées portant à 186 le nombre de places de stationnement. 912 appuis vélo ont également été aménagés.

LE SAVEZ-VOUS ?

Mon Libélo, c'est le service de location de vélo longue durée (3 à 6 mois – à partir de 60 €)

> Il comprend désormais 120 vélos et 3 vélos cargo à assistance électrique.

PARTAGER LA VOITURE, UNE SOLUTION DE MOBILITÉ DURABLE ET ÉCOLOGIQUE

Le territoire compte 20 aires de covoiturage soit plus de 520 places de stationnement : des équipements qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les embouteillages. Depuis 2017, Valence Romans Mobilités a également développé un réseau de 12 stations d'autopartage.

LE SAVEZ-VOUS ?

Valence Romans Mobilités accompagne les employeurs du territoire et les scolaires dans leur changement de comportement par des actions de sensibilisation et de conseil.



Les équipes de l'Agglo équipées en véhicules propres

Avec un taux de renouvellement en électrique de plus de 60 % (au-delà des exigences fixées par l'État : 37 %), l'Agglo a notamment acquis en 2022 une dizaine de véhicules électriques (dont des vélos), hybrides et thermiques.



— AMBITION 3

QU'A FAIT L'AGGLO POUR ADAPTER SES SERVICES AUX HABITANTS ?

Pour garantir l'égalité d'accès aux services publics des habitants de nos 54 communes, nous adaptons nos politiques. Notre but n'est pas de viser le « toujours plus » mais de garantir le « toujours mieux ». Valence Romans Agglo cherche donc à adapter ses services aux besoins et à faciliter leur accès à tous.

Raison d'être de notre institution, les politiques publiques de Valence Romans Agglo accompagnent les habitants à tous les âges de leur vie. Des grands équipements culturels et

sportifs, pour certains en cours de rénovation, des politiques jeunesse et petite enfance qui se réinventent, des actions terrain pour l'emploi, sont autant d'atouts qui servent cette ambition.

Simplicité, proximité, diversité et accessibilité, après les crises du COVID et énergétique, nous repensons le service à la population, la relation avec les habitants... afin de nous adapter aux nouvelles attentes de nos concitoyens.

Emploi et insertion : actions !



Dites 333 et trouvez un emploi !

Le 333, guichet unique de l'Agglo consacré à l'emploi, la formation et l'insertion, organise régulièrement des jobs dating et, chaque semaine, des permanences pour conseiller les personnes en recherche d'emploi, insertion ou formation. Le 333 est aussi au service des employeurs du territoire sur les sujets de recrutement.

• 333 avenue Victor-Hugo à Valence

L'AGGLO S'ENGAGE CONCRÈTEMENT POUR L'INSERTION

La collectivité impose à certains de ses fournisseurs et prestataires d'employer des personnes en insertion lors des chantiers qu'elle commande, que ce soit du gros œuvre, des travaux publics, de l'aménagement d'espaces verts, de l'assistance administrative... 16 150h d'insertion ont ainsi été réalisées en 2021 et à l'issue, 88 % des personnes ont été recrutées !



« J'Y SUIS, J'Y RESTE » OU COMMENT GARDER LES ÉTUDIANTS

Plus de 7 000 étudiants résident sur le territoire de l'Agglo. Avec les soirées « j'y suis, j'y reste », l'Agglo, l'Université Grenoble Alpes et le club d'entreprises CEV facilitent la mise en relation des entreprises du territoire avec les étudiants qui cherchent un emploi ou une alternance.

Tous ensemble pour l'emploi sur le territoire

En 2022, la collectivité a apporté 576 000 € de subvention à des acteurs de l'emploi/insertion du territoire pour les aider à réaliser leurs missions : ADIE, Initiative, l'E2C, les Missions locales et la Plateforme Emploi. 3 700 personnes et 200 entreprises ont bénéficié de leurs conseils et accompagnement.

LE SAVEZ-VOUS ?

Les 5 métiers les plus recherchés sur notre territoire sont actuellement : la comptabilité, l'assistance auprès d'adulte, la préparation de commande, la conduite d'équipements d'usinage et les services domestiques.



L'AGGLO, ACTEUR DE L'EMPLOI

Avec ses 1 500 agents et 250 métiers différents, l'Agglo est un employeur majeur du territoire. De nombreux postes sont à pourvoir en permanence sur tout le territoire : métiers de la petite enfance, administratifs, ingénieurs, techniciens, animateurs... Pour les retrouver, connectez-vous sur valenceromansagglo.fr.

En 2023, l'Agglo était partenaire majeur de la 1^{re} édition du Salon du Recrutement et de l'Alternance porté par le Dauphiné Libéré et organisé au Palais des Congrès de Valence. Plus de 90 entreprises et organismes de formation et 3 500 visiteurs ont répondu présents.

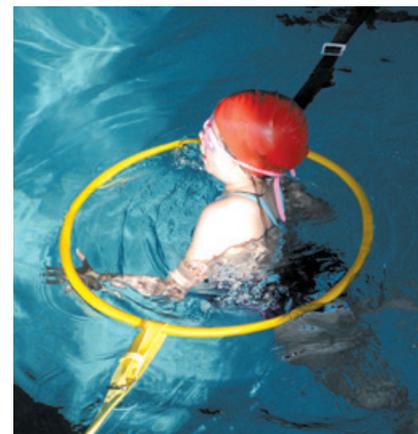
Terre de jeux et... de tous les sports !

PRÊTS POUR LES JO 2024 ?

Au titre de Terre de jeux 2024, depuis 2021, l'Agglo a soutenu 31 manifestations sur 14 communes pour un montant de 103 770 €.

Terre sportive, l'Agglo est heureuse de soutenir régulièrement des événements sportifs internationaux comme le Tour de France, et à forte attractivité (Masters de pétanque, coupe de France de BMX, championnat de France de parafoot à 7...): 491 800 € y ont été consacré entre 2020 et 2023.

Rdv en 2024 pour assister au passage de la flamme sur notre territoire !



LE SAVEZ-VOUS ?

L'Agglo, avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Drôme, accompagne 10 volontaires bénévoles : ils suivent une formation et leurs frais seront pris en charge pendant leurs missions lors des JO.



DIABOLO : NAGE, BIEN-ÊTRE, LOISIRS

Depuis le 1^{er} juillet 2023, c'est l'Agglo qui a repris la gestion du centre aquatique Diabolo à Bourg-de-Péage. L'équipement a rouvert le 8 juillet pour le bonheur, inchangé, des familles, des nageurs et des adeptes de hammam et de sauna !



LE PETIT NICE FAIT EAU NEUVE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la piscine d'été de Chabeuil appartient à l'Agglo. Après la saison 2023, elle fera l'objet de travaux techniques afin de sécuriser la qualité des eaux des trois bassins et de permettre la récupération d'une partie de l'eau pour l'arrosage des espaces verts.



LA PISCINE DE BOURG-LÈS-VALENCE VA DEVENIR UNE PISCINE D'ÉTÉ

Les travaux auront lieu dès 2023. Objectif : une piscine vertueuse en énergie, plus accueillante et familiale : bassin extérieur où l'on a pied, aire de jeux d'eau pour compléter la pataugeoire, petit bassin couvert pour rester à l'abri du soleil et des intempéries.

– Budget : 4,32 M€ • Ouverture prévue à l'été 2025

En avant la jeunesse !



Double tournée de Pop-corn

Le Pop-Corn, c'est un Point Jeunes mobile qui a été lancé en 2021. Cette caravane télescopique accueille les jeunes de 11 à 17 ans et circule actuellement dans 11 des communes les plus éloignées des villes-centre : Valherbasse, Crépol, Saint-Christophe-et-le-Laris, Le Chalon, Saint-Laurent-d'Onay, Barcelonne, Combovin, Peyrus, Châteaudouble, La Baume-Cornillane et Ourches. 47 % des jeunes de ces communes le fréquentent soit autant que les Points Jeunes fixes. Un 2^e véhicule sera mis en service en 2024 pour permettre de couvrir plus de communes.



Bientôt un point d'information jeunesse pour le nord du territoire

Il prendra place aux côtés de la future médiathèque Simone-de-Beauvoir qui va être entièrement reconstruite. Pendant les travaux et dès 2024, il s'installera dans l'ancienne école République de Romans-sur-Isère.

BAFA CITOYEN : L'AGGLO FORMATEUR-EMPLOYEUR !

18 jeunes du territoire ont intégré la première édition de cette formation en avril 2023. Après une formation théorique dispensée par l'association Université solidaire, ils feront leur stage pratique avec les équipes d'animateurs de l'Agglo et des centres de loisirs de Beauvallon-Étoile, Génissieux, Papelissier, Malissard et La Péri à Montmeyran. Un dispositif intelligent et efficace à l'heure où le recrutement des animateurs est parfois difficile...Tous les postes d'animateurs sont pourvus pour 2023, pour la première fois depuis 2018.

FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE AUX 6-11 ANS

L'Agglo coordonne l'ensemble des acteurs « enfance » et propose chaque année à 200 jeunes de l'Agglo de découvrir le territoire à travers une activité.

En 2022, c'est « Chemin des artistes en herbe » qui a été mis en place, autour des arts plastiques et des chemins de randonnées et en 2023, « Zik en live » autour de la musique et des scènes du territoire. L'année prochaine, JO obligeant, c'est le sport qui sera mis à l'honneur !



ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES : LES INSCRIPTIONS EXPLOSENT AU SUD DU TERRITOIRE

Koa, c'est le programme d'activités proposé par l'Agglo aux 6-17 ans des communes de – de 5 000 habitants qui regroupe « Cap sur les Vacances » et « Anim2Prox » précédemment proposés au nord du territoire. Pour développer les inscriptions au sud, l'Agglo a étendu le ramassage en transport collectif à Barcelonne, Beaumont-lès-Valence, La Baume-Cornillane, Malissard, Montvendre, Ourches, Peyrus et Upie. Et c'est gagné : 5 325 inscriptions en 2022 (contre 2 943 en 2019).

LE SAVEZ-VOUS ?

Près d'1 jeune sur 2 du territoire fréquente un dispositif du service Enfance Jeunesse.

Des investissements importants sur les bâtiments accueillant les tout-petits



MAISON DE L'ENFANCE DE BOURG-DE-PÉAGE

La réhabilitation a permis de rationaliser les espaces et d'exploiter le 1^{er} étage, de créer un espace ressource pour les familles et d'améliorer thermiquement le bâtiment et les espaces extérieurs...

➤ **Résultat : 2 fois plus de places de crèche ! Soit 30 places désormais disponibles.**

– **Budget : 1 080 875 € dont 584 819 € de subventions**

RESTRUCTURATION DE MULTI ACCUEILS

◻ **Lucile-Herbet (Bourg-lès-Valence) :** reconfiguration des locaux et redistribution complète des espaces.

– **Budget prévisionnel : 745 000 € (dont 145 000 € pour les accès) • Livraison prévue en octobre 2024**

◻ **Petons Petits Pas (Valence) :** en plus du réaménagement global des espaces (mise aux normes réglementaires, création d'un local à poussettes, amélioration de la fonctionnalité), les travaux prévoient aussi un volet énergétique (qualité de l'air, chauffage, eau chaude sanitaire et isolation) – **Budget prévisionnel : 809 000 € • Livraison prévue en septembre 2025**

◻ **Châteauvert (Valence) :** réaménagement, mise aux normes des locaux et rénovation énergétique – **Budget prévisionnel : 1 M€ • Livraison en 2025 ou 2026**

◻ **L'Allet (Bourg-lès-Valence) :** des travaux seront réalisés en 2023 afin d'aménager les locaux adjacents transférés par la Ville de Bourg-lès-Valence – **Budget : 90 000 €**

◻ **La Pitchouline (Portes-lès-Valence) :** La charpente a dû être reprise afin de sécuriser le bâtiment. – **Budget : 146 262 € dont 76 800 € de subventions**



Espace petite enfance de la monnaie à Romans-sur-Isère

Le nouveau bâtiment comprendra une crèche de 30 places mais aussi un espace polyvalent accueillant les ateliers du Relais Petite Enfance et de la crèche familiale, un Lieu d'Accueil Enfants Parents, la Protection maternelle et Infantile et une association d'ostéopathes qui proposera gratuitement des soins aux tout-petits.

Pendant le chantier, des visites ont été organisées pour des jeunes du quartier, grâce à un partenariat avec la SEGPA du collège Lapassat, et aussi avec les Jeunes Conseillers municipaux élus du quartier.

– **Budget : 2 M€ dont 1 333 000 € de subventions**
• **Ouverture prévue : septembre 2023**

ESPACE PETITE ENFANCE MAURICE-RAVEL À VALENCE

Dernière tranche de la réhabilitation du site : la section des grands et la toiture (les sections des petits et moyens ont déjà été réhabilitées). Le projet intègre la rénovation énergétique du site et l'intégration de l'association CIDFF26 dans les étages afin de constituer un pôle famille complet sur le quartier.

Le lieu intégrera donc : 1 centre d'information sur le droit des femmes et des familles, 2 crèches collectives, 1 crèche familiale, 1 relais Petite enfance, 1 lieu d'accueil enfants parents et 1 accueil de loisir maternel.

– **Budget prévisionnel : 4 651 000 € dont 3 657 000 € pour la Petite Enfance et 994 000 € pour le CIDFF • Livraison : après 2025**



LES RENDEZ-VOUS DES PARENTS

Alimentation, usage des écrans, lecture, langage, motricité, conflits, égalité fille – garçon... de nombreuses thématiques sont abordés lors des rencontres mensuelles proposées gratuitement par le service Petite Enfance, à tous les parents. 16 événements ont été organisés depuis 2021 dans 10 communes différentes et pour chaque, une garderie est disponible afin d'éviter les soucis de garde d'enfants.

LE SAVEZ-VOUS ?

34 crèches collectives sont gérées par l'Agglo et 1 000 assistantes maternelles indépendantes sont sur le territoire.



Les enfants des crèches stars du film de l'Agglo !

En 2023, ce sont les enfants et le personnel de la crèche Ilot Calin de Valence qui ont été sollicités pour incarner l'Agglo dans la vidéo de l'année. Un film de moins de 3 minutes dont l'objectif est de montrer notre territoire et les missions de la collectivité... et que les enfants ont su rendre drôle, tendre et malicieux.

Par ailleurs, les parents de tous les enfants (moyenne et grande section) des crèches de l'Agglo ont reçu cette année des tirages photos de leur enfant réalisées par l'Agglo.

DES SOLUTIONS DE GARDE ADAPTÉES

Pour permettre à des parents de poursuivre leur activité professionnelle, à des mères de ne pas renoncer à l'emploi, mais aussi pour favoriser l'attractivité du territoire, l'Agglo va tester 2 solutions de garde pour les enfants : l'augmentation des amplitudes horaires sur certaines des crèches et un soutien financier à des associations pour de la garde à domicile.

Par ailleurs, face aux besoins de voir des médecins s'installer sur le territoire, l'Agglo veille à l'accueil des enfants des internes en médecine pendant leurs 6 mois de stages d'internat sur notre territoire.



RÉNOVATION DE LAIRE D'ACCUEIL DES HIRONDELLES DE VALENCE

Afin de répondre intégralement à ses obligations en matière d'accueil des gens du voyage itinérants, cette aire a été entièrement reconstruite et a pu rouvrir ses portes en avril 2023. 14 familles y sont accueillies sur 42 places de caravanes. Les familles qui s'y étaient sédentarisées ont été relogés dans des maisons d'habitat adapté.

– **Budget : 1 M€ dont 268 922 € subventions de l'État.**

La culture pour tous et partout !

UNE OFFRE CULTURELLE VARIÉE DANS LES 13 MÉDIATHÈQUES

Elle comprend notamment des actions ciblées pour les jeunes (accompagnement pendant leur scolarité, partenariat avec le PII, prix Mangavore, live twitch, concours de nouvelles...), le public en situation de handicap (achats de collections et matériels adaptés, accueils de groupes...), les nouveaux arrivants sur le territoire et les publics fragiles.

ET AU PLUS PROCHE DE CHACUN : grâce à un système de navette, chacun peut désormais récupérer et restituer les documents réservés dans la médiathèque de son choix.

● LE SAVEZ-VOUS ?

Près de 1 000 personnes ont assisté aux conférences proposées par Archives & Patrimoine depuis 2021.



Culture & Territoires : au cœur des communes

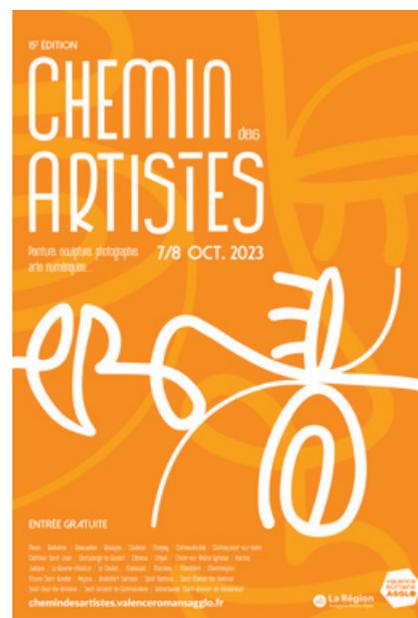
Avec cet appel à projets, véritable outil de rééquilibrage, l'Agglo soutient chaque année des projets au cœur des communes et participe ainsi à renforcer la vitalité culturelle de tout le territoire, en complément des propositions culturelles proposées par les grands équipements. En 2021 : 40 communes et 64 770 spectateurs ont pu en bénéficier soit 74 % du territoire.

LE CPA, UNE ACTUALITÉ CITOYENNE

Le Centre du patrimoine arménien invite à poser un autre regard sur notre monde. Il a accueilli plus de 12 000 visiteurs et 4 000 scolaires en 2022, séduits notamment par les ateliers créatifs régulièrement proposés depuis 2020 mais aussi par les expositions événements : *Empreintes* du photographe de guerre Stanley Greene en 2020, *L'aventure photographique* des Kasparian en 2021 (Production Le Cpa), *Orange* du photographe Guillaume Herbaut en 2021-2022 et *Luigi, le premier, est parti...* en 2022-2023 (Production Le Cpa) d'après le film d'animation *Interdit aux chiens et aux Italiens*, prix du Jury du festival d'animation d'Annecy.

Des visites patrimoniales dans chacune des communes

Le service Patrimoine Pays d'Art et d'Histoire a étoffé sa programmation et élargi son périmètre afin de proposer désormais des visites dans chacune des 54 communes.



UN WEE-KEND DÉDIÉ AUX ARTISTES DU TERRITOIRE AVEC CHEMIN DES ARTISTES

2023 sera la 15^e édition de cet événement devenu le rendez vous incontournable de l'automne pour découvrir la diversité et la richesse des artistes plasticiens de nos communes. Réservée aux communes de moins de 10 000 habitants, cette année, il permettra de faire connaissance avec plus de 400 artistes, dans 36 communes participantes.

L'AGGLO SOUTIEN LES ACTEURS DU TERRITOIRE

○ **Qui favorisent l'émergence de talents et l'éducation artistique et culturelle :** la Poudrière, l'ESAD, Jazz Action Valence (JAV) pour les formations diplômantes ; la Cordo SMAC et le festival Valence Scenario, l'Équipée et l'ESAD pour leurs actions de sensibilisation et Lux, la Comédie et le Train Théâtre pour toutes leurs actions d'éducation artistique et culturelle.

○ **Qui donnent des clés de compréhension :** c'est le cas des Clévos et notamment de l'opération de sensibilisation à la culture scientifique et technique, la Fête de la Science, mais aussi du Cpa, qui, à travers l'exemple de la diaspora arménienne, nous permet d'explorer le monde dans son ensemble.

○ **Qui déploient leurs actions hors les murs** (médiation, interventions en milieu scolaire et programmation) comme le Train Théâtre, la Cordo et JAV pour la musique, la Comédie et Lux mais aussi la Fête de la Science.



Ça bouge au Conservatoire

Des classes préparatoires à l'enseignement supérieur

En mai 2020, le Conservatoire a reçu l'agrément du Ministère de la Culture (DGCA) pour les classes préparant à l'entrée dans les établissements supérieurs au titre de différentes disciplines instrumentales.

> Objectif désormais : étendre ces classes préparatoires à la danse.

Des festivals de musique entre tradition et modernité

Le Conservatoire est à l'initiative de 2 festivals liant étroitement pédagogie, création et diffusion : le festival de musique ancienne, désormais appelé Les Envoyées Baroques, et le festival Micromusic (musiques électroniques et arts numériques).

Création d'un réseau des écoles de musique

L'objectif est de créer un label « écoles associées » au Conservatoire pour faciliter la circulation des publics et les échanges. Première concrétisation de cette démarche : le projet « En fanfare » qui a associé en juin 2023 les écoles de Chabeuil, Bourg-de-Péage, Saint-Marcel-lès-Valence et le Conservatoire pour produire un programme festif et itinérant donné dans 3 communes.

Un laboratoire de recherche avec les étudiants

TRAC, Technologie – Recherche Artistique – Création, c'est le nom de l'Atelier de Recherche et Création du territoire. Le principe : des étudiants engagés dans des disciplines a priori différentes travaillent sur des projets au croisement des arts (visuels, sonores et musicaux), du design et des sciences de l'ingénieur. En 2023, la présentation des travaux des étudiants de l'ESISAR et de l'ESAD a pris la forme d'une exposition lors du festival Micromusic.



OBJECTIF DANSE

Le Conservatoire souhaite développer et renforcer l'activité danse et créer un pôle d'excellence en danse classique et contemporaine. Un stage de danse hip-hop a été organisé en février 2023, représentant une ouverture vers un nouveau public.

Des nouveaux équipements et aménagements



RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE DE VALENCE

Le Conservatoire, notamment pour pouvoir prétendre à un classement régional, a besoin de nouvelles salles de classe adaptées aux différentes disciplines (musique, salle d'orgue, studios de danse et salle d'art dramatique) mais aussi d'une rénovation énergétique et de davantage d'espace pédagogiques pour Jazz Action Valence (JAV).

– **Budget prévisionnel : 13 M€** • **Date prévisionnelle des travaux : après 2026 (les travaux seront réalisés en site occupé)**

Ouverture des maisons du patrimoine, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Objectifs de ces nouveaux équipements : valoriser notre patrimoine et sensibiliser les habitants aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère du territoire mais aussi offrir un support pédagogique et attractif aux touristes. Des expositions temporaires compléteront la visite.

Le site de Valence a ouvert en juin 2023 à la Maison des Têtes (budget : 951 000 € dont 641 000 € de la Ville de Valence), celui de Romans-sur-Isère prendra place à la Maison du Mouton en 2024.

UN NOUVEAU CHAPITEAU POUR L'ESAD

Le remplacement de la toile est impératif pour garantir la sécurité des personnes et l'étanchéité du bâtiment.

– **Budget : 400 000 €** • **Travaux : été 2024**

Une restructuration complète de la médiathèque Simone de Beauvoir de Romans-sur-Isère

Après l'ouverture de Latour-Maubourg à Valence en 2021, la refonte de la médiathèque Simone de Beauvoir, permettra de doter le deuxième pôle urbain d'une médiathèque moderne, répondant aux nouvelles attentes de la population et d'équilibrer ainsi l'offre de lecture publique sur le territoire. Pendant les travaux, un local de substitution sera à la disposition des habitants dans l'ancienne école République.

– **Ouverture attendue en 2026.**

UNE JAUGE PLUS AMBITIEUSE POUR LE THÉÂTRE LE RHÔNE DE BOURG-LÈS-VALENCE

L'enjeu est de disposer d'une salle de spectacle qui soit complémentaire des autres salles existantes et de renforcer ainsi l'attractivité du territoire. La jauge optimale a été estimée à 1 500 places assises et 2 500 assis/debout. Le site de Girodet est contraint, l'Agglo étudie actuellement d'autres emplacements possibles.



— AMBITION 4

QU'A FAIT L'AGGLO POUR PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE ?

Valence Romans Agglo est un territoire d'équilibres : équilibre entre sa ruralité porteuse de richesses naturelles incomparables et sa vitalité urbaine dont le dynamisme économique bénéficie à tous. Pour conforter cette identité, l'Agglo redistribue chaque année 7 M€ pour soutenir les projets des communes.

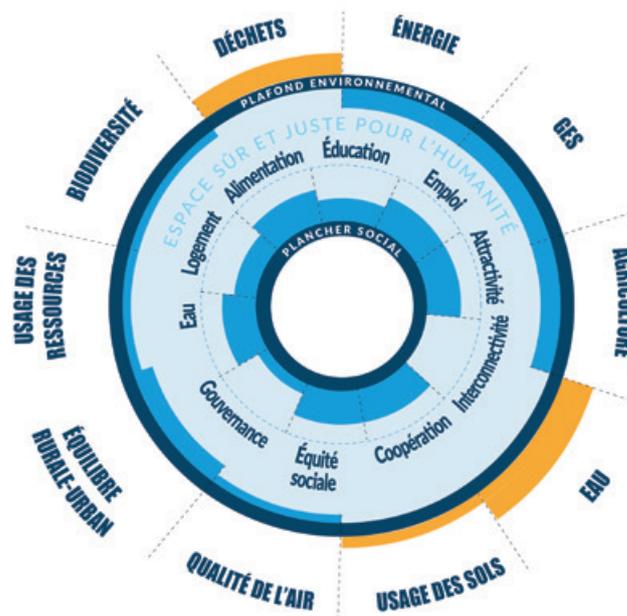
Notre Agglo se distingue également par un équilibre institutionnel qui permet aux communes du nord autant qu'à celles du sud,

aux communes les plus petites et aux plus grandes d'être représentées dans ses instances dirigeantes.

Enfin, l'équilibre de notre Agglo repose également sur sa capacité à ouvrir le dialogue avec les citoyens (par le biais du Conseil de Développement) et les différents acteurs du monde économique (grâce à la gouvernance partagée H2030 par exemple).

Un outil innovant d'évaluation de l'impact environnemental de nos actions

L'Agglo a construit un outil d'évaluation visuel, concret et adapté aux enjeux de notre territoire : le « Donut », inspiré des travaux de l'économiste Kate Raworth sur l'économie circulaire et les objectifs de développement durable de l'ONU. Dans un premier temps, 12 projets structurants ont été passés au crible de ce modèle mathématique. Pour ce premier exercice, seules 3 thématiques sont à ce jour au-dessus du plafond environnemental : les déchets (un volume encore trop élevé par habitant), l'assainissement (des investissements sont prévus pour la mise aux normes des stations d'épuration) et l'usage des sols (des progrès restent à faire concernant des formes d'habitat plus économes).



Des citoyens impliqués dans les projets du territoire

Créé en mars 2022, le Conseil de développement est un véritable outil de démocratie participative et laboratoire d'idées. Il est constitué d'hommes et de femmes issus du milieu associatif, économique, social... L'année 2022 a vu la production de travaux au sein de 4 ateliers : projet alimentaire territorial, attractivité du territoire, mobilité et interconnexion, accès aux soins.

En collaboration avec les services de l'Agglo, les membres ont présenté leurs premières préconisations devant le Conseil communautaire en mars 2023. Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo, a proposé au Conseil de développement la création d'un 5^e atelier sur le bilan à mi-mandat du Plan Climat Air Énergie Territorial. Pour cette année, l'ambition est d'approfondir et de concrétiser les travaux.



60 STRUCTURES PARTENAIRES DE L'AGGLOMÉRATION

Valence Romans Agglo agit sur le territoire en son nom mais aussi à travers différentes formes de financement de pas moins de 60 partenaires (syndicats, sociétés d'économie mixtes et associations principalement) via des subventions de fonctionnement ou d'investissement, des cotisations, des participations, des garanties d'emprunts ou encore du personnel mis à disposition... Ces financements concernent tous les domaines d'intervention de l'Agglo sur le territoire : cadre de vie, cohésion sociale et culturelle, économie et environnement. Pour garantir un développement juste et harmonieux de ces partenaires, un comité de suivi est dédié au pilotage stratégique des « satellites » et des opérations de communication concertées sont mises en œuvre afin de favoriser la compréhension et la lisibilité des actions auprès des médias, des entreprises et des habitants.

Un pacte en 3 volets entre l'Agglo et les communes

Redistribution des économies d'énergie

En 2023, l'Agglo s'est engagée dans une opération de sobriété de l'usage de l'éclairage public. Les dépenses que l'Agglo ne réalisera pas lui permettent de faire face à la surinflation des dépenses énergétiques. Cette optimisation économique et énergétique est partagée avec les communes pour les aider à faire face au choc inflationniste. Sur deux ans, elles perçoivent une aide complémentaire annuelle correspondant à 40 % de l'économie réalisée.

UN FOND DE CONCOURS ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES ET CATASTROPHES NATURELLES

L'Agglo est aux côtés des communes lorsqu'elles font face à des événements d'ampleur. Ce fut le cas sur le précédent mandat lors des épisodes exceptionnels de grêle et de neige. Un premier soutien a été apporté à la commune de Rochefort-Samson qui a subi un épisode de grêle le 30 juillet 2021.

UNE DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Les élus ont décidé que l'Agglo devait soutenir équitablement les communes. Ainsi, 42 M€ de financements seront distribués (7 M€ par an) via la dotation de solidarité communautaire à toutes les communes sans exception.

Des échanges gagnant-gagnant entre les collectivités

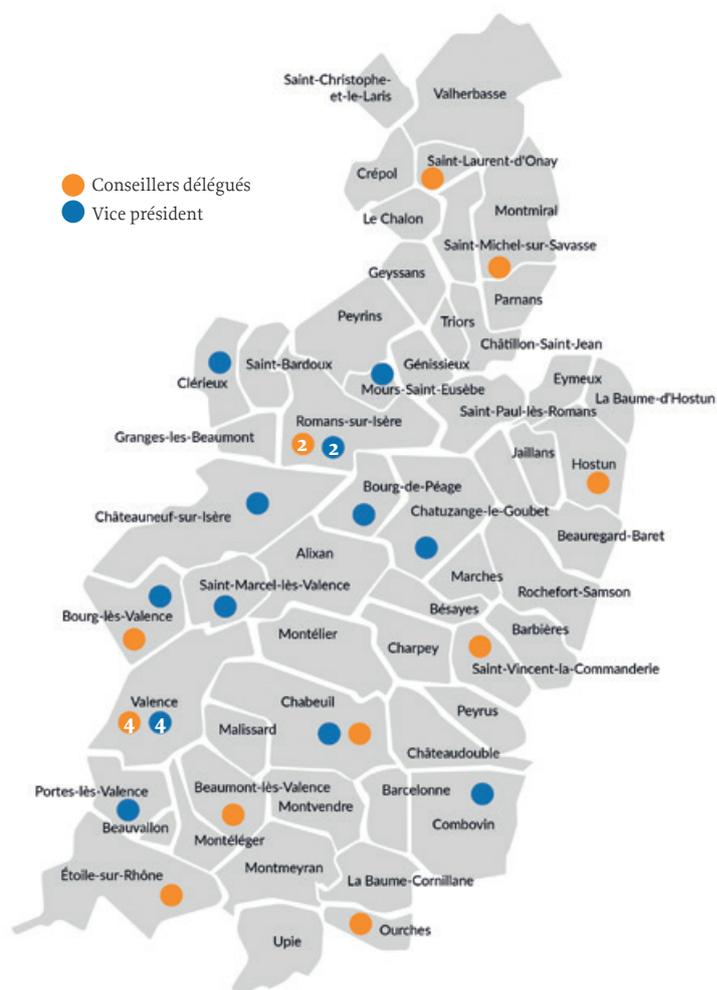
L'agenda du site Internet de l'Agglo, et autant que possible, les réseaux sociaux mais aussi le magazine ont pour objectif de relayer les informations de Valence Romans Agglo mais aussi désormais les principaux événements des communes. Par ailleurs, l'Agglo va progressivement mettre à leur disposition du matériel, en prêt, pour l'organisation et la logistique de leurs manifestations.

Des services mutualisés à l'étude

Au début du mandat a été mis en place un service commun Espaces verts comprenant la Ville de Valence et l'Agglo. Certaines communes ont souhaité étudier l'opportunité de mutualiser les services « Brigade verte » et « Police municipale ». Le coût et la faisabilité juridique ont ensuite été étudiés afin d'élaborer les différents scénarii possibles. Les élus décideront de la suite à donner à ces projets.

La pluralité du territoire respectée au sein du Conseil communautaire

Depuis le début du mandat, les Conseillers municipaux et communautaires qui ne sont pas membres désignés des commissions peuvent tout de même y assister (sans toutefois pouvoir prendre part aux débats).



Habitat et logement au cœur du projet de territoire

REQUALIFICATION DU PARC ANCIEN

L'Agglo consacre, chaque année, un budget de 750 000 € pour animer les différents dispositifs d'amélioration de l'habitat de l'Anah.

Depuis 2020, **1 800 ménages** du territoire ont été conseillés par l'Agglo pour leur dossier « Ma Prime Rénov'Sérénité », générant **32 M€ de travaux** dont **18 M€ de subventions**.

Les centres historiques de Valence et de Romans-sur-Isère bénéficient de programmes spécifiques qui ont permis de rénover **200 logements**, dont certains ont pu être remis sur le marché, totalisant **9,6 M€ de travaux** dont **4 M€ de subventions**.

Enfin, 2 plans de sauvegardes de copropriétés sont conduits à Valence. L'Agglo peut en effet être amenée à accompagner le redressement juridique, financier et patrimonial de copropriétés en difficulté comme elle l'a fait pour La Barcarolle et Plaine et Canal, situées à Fontbarlettes à Valence et totalisant 365 logements. Ce dispositif a permis une structuration des instances de la copropriété, une réduction des impayés de charges et la mobilisation autour d'un projet de rénovation énergétique.

899 nouveaux logements en 3 ans

Les logements sociaux font partie des projets urbains des communes du territoire et répondent à un besoin. Ceux qui sont vertueux en matière urbaine et environnementale bénéficient d'une aide financière de l'Agglo. Depuis 2020, 2 258 000 € y ont été consacrés dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH).

CRÉATION DE LOGEMENTS SUR DES FRICHES

Le PLH prévoit d'accompagner les communes pour réaliser des opérations qui contribuent au renouvellement urbain, notamment en recomposant des friches pour conforter leur centralité. C'est le cas de l'opération Cujas à Valence et Îlot F à Bourg-lès-Valence (création de 162 logements). L'Agglo s'engage sur ces opérations à hauteur de 577 000 €, à parité avec les communes. D'autres projets de ce type sont à l'étude : l'Armillerie à Romans-sur-Isère, Chauffour à Valence, le Colombier à Saint-Paul-lès-Romans, Baternel à Saint-Marcel-lès-Valence.

L'agglo finance la réhabilitation basse consommation

5 000 € par logement réhabilité par Valence Romans Habitat : c'est l'engagement qu'a pris l'Agglo. 440 logements ont pu bénéficier de cette aide depuis 2020, soit un financement total de 2,2 M€.

Soutien aux économies d'énergies des particuliers

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Ces aides de l'Agglo s'adressent aux bénéficiaires de l'Anah (occupants ou bailleurs) qui réalisent des rénovations à hauteur de 35 % d'économies d'énergie et qui atteignent à minima l'étiquette C. Depuis 2020, **1,5 M€** ont été engagés pour plus de **500 logements**. L'Agglo soutient également les solutions écologiques de rénovation, matériaux biosourcés pour l'isolation, systèmes de chauffage utilisant des énergies renouvelables et végétalisation des toitures à hauteur de 75 000 € / an.



Rénover son logement c'est bien, être accompagné, c'est mieux !

Avec ses « Maisons de l'habitat » (à Valence et à Romans-sur-Isère) et dans le cadre du label national France'Rénov, depuis 2021, l'Agglo a informé, avec l'équipe Renov'Habitat Durable, plus de 6 000 habitants, assuré **3 032 rendez-vous** de conseil et accompagné **168 ménages et 15 copropriétés** dans leurs travaux de rénovation, soit **715 logements au total!**

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Exécutif et membres du Bureau
en date du 31 mars 2022



Nicolas Daragon



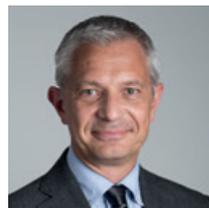
**Marie-Hélène
Thoraval**



**Christian
Gauthier**



**Marlène
Mourier**



Laurent Monnet



**Geneviève
Girard**



Fabrice Larue



Nathalie Nieson



**Franck
Soullignac**



**Karine
Guillemint**



**Philippe
Labadens**



**Annie-Paule
Tenneroni**



**Jean-Michel
Valla**



**Adem
Benchelloug**



Séverine Bouit



Frédéric Vassy

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



**Véronique
Pugeat**



Bruno Vitte



**Marie-Françoise
Pascal**



Laurent Jacquot



Damien Got



Sylvain Fauriel



Françoise Agrain



Lionel Brard



Yves Pernot



Nadine Chevrol



Cyril Vallon



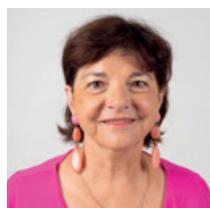
Jérôme Pouilly



Stéphane Cousin



Alban Pano



Dominique Gential

LES MAIRES



**Jean-Claude
Duclaux**
Alixan



**Bernard
Prévieu**
Barbières



Johanna Rimet
Barcelonne



Cyril Vallon
Beaumont-lès-
Valence



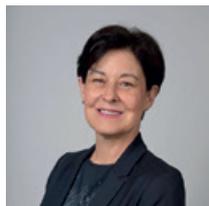
**Christian
Cottini**
Beauregard-Baret



**Bernard
Ripoché**
Beauvallon



**Nadine
Manteaux**
Bésayes



Nathalie Nieson
Bourg-de-Péage



**Marlène
Mourier**
Bourg-lès-Valence



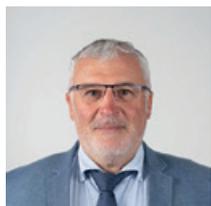
Alban Pano
Chabeuil



Lydie Veisseix
Charpey



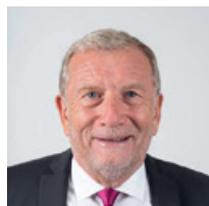
François Bellier
Châteaudouble



Frédéric Vassy
Châteauneuf-sur-
Isère



Daniel Barruyer
Châtillon-Saint-
Jean



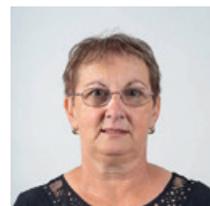
**Christian
Gauthier**
Chatuzange-le-
Goubet



Fabrice Larue
Clérierx



Séverine Bouit
Combovin



Martine Lagut
Crépol



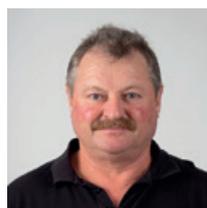
**Françoise
Chazal**
Étoile-sur-Rhône



Fabrice Bar
Eymeux



**Catherine
Peltier**
Génissieux



André Mège
Geysans



Jacques Abrial
Granges-les-
Beaumont



Bruno Vitte
Hostun



**Jean-Noël
Fournat**
Jaillans



**Dominique
Sylvestre**
La Baume-
Cornillane



**Marion Pelloux-
Prayer**
La Baume-d'Hostun



**François
Caumes**
Le Chalon



Jean-Marc Valla
Malissard



Philippe Hourdou
Marches



Marylène Peyrard
Montéléger



Bernard Vallon
Montélier



Olivier Rochas
Montmeyran



Jérôme Pouilly
Montmiral



Bruno Servian
Montvendre



Dominique Mombard
Mours-Saint-Eusèbe



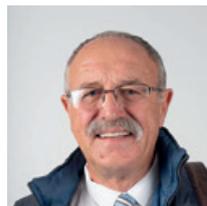
Stéphane Cousin
Ourches



Alain Robin
Parnans



Philippe Barneron
Peyrins



Georges Deloche
Peyrus



Geneviève Girard
Portes-lès-Valence



Danielle Clément
Rochefort-Samson



Marie-Hélène Thoraval
Romans-sur-Isère



Étienne Larat
Saint-Bardoux



Francis Barry
Saint-Christophe-et-le-Laris



Nadine Cevrol
Saint-Laurent-d'Onay



Jean-Michel Valla
Saint-Marcel-lès-Valence



Pierre Colomb
Saint-Michel-sur-Savasse



Gérard Lunel
Saint-Paul-lès-Romans



Françoise Agrain
Saint-Vincent-la-Commanderie



Xavier Oudille
Triors



Jean-Jacques Bruschini
Upie



Nicolas Daragon
Valence



Jean-Louis Vassy
Valherbasse

Labels et engagements

Chaque année, l'action de l'Agglo est récompensée par l'attribution de prix ou de labels. Décernés par des organismes publics ou privés, ces distinctions témoignent de l'engagement du territoire dans de multiples domaines. Culture, innovation sociale, développement durable, découvrez les récompenses obtenues par l'Agglo depuis sa création.



Biodiversité

La reconnaissance **Territoire engagé pour la nature** distingue les plans d'action en faveur de la biodiversité. Il est attribué par l'Office Français de la Biodiversité.



Le parc d'activités de Rovaltain est certifié **ISO 14001**. Cette norme vient saluer son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable.



Alimentation

Les **projets alimentaires territoriaux (PAT)** ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.



Culture

Le Cpa est labellisé **Ethnopôle - pôle national de recherche et de ressources en ethnologie** – pour ses projets de recherche, de diffusion, de valorisation et d'animation territoriale.



Environnement

L'Agglo totalise 3 étoiles au label **Territoire engagé transition écologique** pour sa politique climat- air – énergie.



Le label **Ville et Pays d'art et d'histoire** est attribué aux territoires qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.



La distinction **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte**, récompense les territoires d'excellence en termes de transition énergétique et écologique.



Lux et la Comédie de Valence sont des scènes nationales : elles proposent au public une programmation pluridisciplinaire dans le domaine du spectacle vivant et, pour les lieux dotés d'espaces adaptés, des arts plastiques et du cinéma, reflétant les principaux courants de la production artistique contemporaine.



Territoires Eau-Responsables est attribué par l'IWA (association internationale pour l'eau), la section territoriale de l'ASTEE et le Graie aux collectivités qui s'engagent dans des stratégies et des actions responsables en ce qui concerne l'eau.



Un Conservatoire à Rayonnement Départemental garantit l'enseignement d'au moins deux spécialités (musique, danse, théâtre) dans les deux premiers cycles du cursus, le 3^e cycle de formation des amateurs et le CEPI.

Économie

Début 2023, Valence Romans Agglo a été une nouvelle fois labellisée dans le cadre de la capitale **French Tech in the Alps**. Aujourd'hui la french tech du territoire recense une communauté d'une centaine d'entrepreneurs qui constitue un écosystème dynamique.



Le dispositif **Territoires d'Innovation** a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. Une démarche créée et soutenue par l'État.

